

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

La danse des millions

N'est-ce pas le terme qui convient pour qualifier le vote du Budget de 1899, lequel d'ailleurs, ressemble aux budgets précédents, en ce sens qu'il se solde par une augmentation du chiffre des dépenses.

Et pourtant, chacun, dans le monde politique comme ailleurs, reconnaît la nécessité de faire des économies, d'alléger les lourdes charges qui pèsent sur les contribuables.

Si l'on consultait les professions de foi de nos députés, on constaterait que les neuf dixièmes d'entre eux ont flétri les gaspillages administratifs et promis à leurs électeurs de s'employer de tout leur pouvoir pour forcer le gouvernement à diminuer les dépenses.

Que reste-t-il aujourd'hui de ces belles promesses ? Rien. Il y a longtemps qu'elles sont oubliées.

Ceci est si vrai qu'à la discussion de chaque chapitre des différents budgets, on a vu se produire des demandes d'augmentation de crédits ; uniquement motivées par le désir de faire plaisir à certaines catégories d'électeurs influents.

Nos députés se préoccupent plus d'assurer leur réélection que de sauvegarder les intérêts des contribuables.

C'est ainsi que pour le budget de l'instruction publique les demandes d'augmentation de crédits se sont élevées au chiffre énorme de plus de quatre millions de francs ! On dirait vraiment que nos honorables se figurent que la bourse des contribuables est inépuisable. Il est probable que s'ils étaient obligés de payer de leurs deniers ces augmentations, ils se montreraient moins généreux. Heureusement pour le public, que la plupart de ces demandes ont été repoussées.

Le budget de la justice accuse une augmentation d'environ 50.000 francs sur celui de 1898, bien que les services n'aient subi aucune modification.

Ici, comme dans toutes les autres administrations, il y a de nombreuses sinécures, des emplois inutiles que l'on pourrait supprimer sans nuire pour cela au fonctionnement des divers services.

Le rapporteur de ce budget a cité, à ce propos quelques exemples fort instructifs qu'il n'est pas inutile de signaler au public pour lui montrer comment son argent est gaspillé.

Ainsi, il paraît que le cabinet du Ministre de la justice est composé de 40 fonctionnaires. Outre cela, il y a un personnel de 89 employés dont 37 chefs de division, chefs de bureau et sous-chefs. Ce qui fait 37 supérieurs pour 52 employés subalternes. Cela peut paraître étrange, mais c'est ainsi. Il faut encore ajouter 31 brigadiers-huissiers, suisses, portiers, ordonnances, garçons de bureau, frotteurs et une lingère.

Il est évident que ces gens là, étant donné leur nombre, n'ont pas grand chose à faire et qu'ils doivent vivre dans une douce oisiveté.

On objectera peut-être que ces employés subalternes ne sont pas grassement rétribués ; c'est possible. Mais si peu qu'ils le

soient, ils le sont encore trop en raison du peu de travail qu'ils donnent.

Aussi, ces emplois sont-ils énormément recherchés. Chaque fois qu'une vacance se produit, on voit une nuée de postulants se mettre sur les rangs, attirés qu'ils sont par l'appât de la pension de retraite, après trente années de service.

Cet état de choses, est-il besoin de le dire, n'est pas particulier au Ministère de la Justice ; on le retrouve dans tous les autres ministères et souvent dans de plus grandes proportions.

De sorte que l'on peut dire que le budget de l'Etat nourrit tout un peuple de parasites qui sont un obstacle au développement de la richesse nationale.

En effet, que sont tous ces employés superflus, ces sinécures qui touchent de gros traitements pour ne rien faire, ou presque rien ? sinon des déserteurs du Commerce et de l'Industrie, des déserteurs de la charrue et de l'atelier, où ils auraient pu se faire une situation indépendante par leur travail et leur intelligence, et contribuer dans la mesure de leurs forces au développement de la richesse du pays.

Mais, voilà, il leur aurait fallu déployer de l'énergie, avoir de l'initiative, et ils ont préféré se mettre au service de l'Etat-providence, attirés par l'espoir de la retraite. On se plaint et non sans raison, de la stagnation des affaires et de la crise redoutable que traversent notre agriculture, notre commerce et notre industrie. Comment pourrait-il en être autrement ? lorsqu'on voit toutes les forces vives de la nation se porter vers les emplois ? Il n'est pas douteux que cet état de choses contribue dans une large mesure à notre décadence économique.

Nous dépensons trop de millions inutilement et nous avons trop de fonctionnaires... Cette affirmation n'est pas une nouveauté!!!
C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 7 mars 1899

On poursuit la discussion du budget des colonies

Les derniers chapitres sont adoptés. On passe au budget de la guerre.

M. Vaillant demande la réduction du service militaire à deux ans.
M. de Montaigu, député royaliste, monte à la tribune, mais aussitôt le vide se fait et les 15 députés qui écoutent encore M. de Montaigu décident le renvoi à demain, de la suite de la discussion.

Séance demain.

Séance du 8 mars

On discute aujourd'hui le budget de la guerre. De nombreux amendements sont proposés, mais presque tous sont repoussés.

On valide l'élection de M. Reille à Castres.

Séance demain matin.

Sénat

Séance du 7 mars

M. Fallières, en prenant possession du fauteuil de la présidence, prononce un discours remarquable qui est vivement applaudi.

M. Joseph Fabre rappelle que, le 14 février, il a adressé au gouvernement une question, qu'il a ensuite transformée en interpellation, sur les embauchages d'officiers effectués par la Ligue de la Patrie française ; il demande au gouvernement de fixer le jour où sera discutée cette interpellation.

M. de Freycinet, ministre de la guerre, répond qu'il sera aux ordres du Sénat pour la discussion dès le lendemain du jour où le budget du ministère de la guerre aura été voté par la Chambre des députés.

M. Joseph Fabre accepte cette fixation, puis, le Sénat discute en deuxième lecture le projet relatif au casier judiciaire, dont il vote les 14 premiers articles.

La suite est renvoyée à la prochaine séance, fixée à vendredi.

CATASTROPHE DE TOULON

Les Obsèques

Le premier discours est prononcé par le maire de Toulon, qui constate l'affreux malheur et l'élan de solidarité auquel il a donné naissance. Il remercie le ministre du témoignage de sympathie qu'il vient de donner à Toulon.

Après le maire, le préfet maritime prend la parole :

Les douloureux événements dont les conséquences nous réunissent en cette demeure des morts, sont trop éloquents par eux-mêmes pour qu'il soit besoin de multiplier les discours pour les déplorer. J'élève pourtant la voix pour dire toute l'ampleur de la participation des marins et militaires et de toute la population maritime de notre arsenal à la douleur dont Toulon souffre si cruellement aujourd'hui.

L'amiral parle ensuite de l'unanimité des sentiments en face de cette épouvantable catastrophe.

M. Méric, sénateur du Var, lui succède. Puis vient M. Ch. Gras, député de Paris, qui parle au nom de la délégation du groupe socialiste de la Chambre.

Après les précédents discours, M. Lockroy prend la parole.

DISCOURS DE M. LOCKROY

Messieurs,
Après tant de voix éloquents, je viens vous apporter, au nom du gouvernement, le témoignage de sa douleur, l'expression du deuil que la France entière a éprouvé à la nouvelle de la catastrophe qui frappe la ville de Toulon.

Ce n'est pas seulement votre cité si laborieuse, si dévouée aux intérêts de la patrie qui est frappée. Non, ce n'est pas elle seule. C'est une catastrophe nationale qui vient de se produire. Et alors que souffrent à la fois votre population si vaillante, la marine et l'armée, c'est la France elle-même qui est frappée au cœur, et c'est tous les cœurs qu'elle atteint autour de nous en traversant celui de la France.

Mais si quelque chose peut nous consoler en ces journées douloureuses, ah ! messieurs, c'est le dévouement déployé par tous pour venir au secours des victimes. Tous ont été admirables, et la population et la municipalité qui était à sa tête, tous ont fait leur devoir. C'est ainsi que, dans un magnifique concours, on a pu arracher au fléau nombre de sinistrés qu'un courage moins prompt eût condamnés à une mort certaine. Je ne trouve pas assez de mots pour qualifier dignement cette belle conduite.

Le dévouement ne se limite d'ailleurs pas à Toulon. De tous les points de France arrivent des secours, le gouvernement comprend aussi l'étendue de sa tâche consolatrice et, dans la mesure du possible, on peut en avoir la certitude. Le pays assurera aux survivants les secours auxquels ils ont droit. Nulle éloquence, nulle parole ne peut atténuer l'étendue des douleurs qui nous attristent. Puisse cependant une consolation dans le merveilleux mouvement de générosité qui unit tous les cœurs du pays dans un esprit de touchante solidarité.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Les palmes académiques

Les palmes académiques ont été créées pour récompenser les services des instituteurs. Les instituteurs en obtiennent par-ci par-là quelques-unes à grand-peine ; elles pleuvent par milliers sur des gens qui ne

sont pas plus instituteurs que les Espagnols de Meilhac n'étaient des Espagnols.

Les instituteurs s'en plaignent, et notre éminent confrère Sganarelle a trouvé, à ce propos, dans l'*Avant-Garde pédagogique*, une anecdote bien plaisante.

Un monsieur a grimpé sur l'impériale de l'omnibus Madeleine-Bastille. La pluie l'oblige, en chemin, de descendre à l'intérieur où se trouvaient déjà une dizaine de personnes. A la première station, le contrôleur montre son visage à la voiture.

— Le voyageur descendu de l'impériale ? crie-t-il :

Et tout aussitôt, le conducteur crie à son tour :

— Là bas, au fond, le monsieur qui n'est pas décoré. Le monsieur jette sur ses voisins un regard circulaire. Le fait est que le conducteur ne s'est pas trompé ; toutes les boutonnières des hommes, tous les corsages des femmes étaient fleuris de rubans ou de rosettes multicolores ; c'est naturellement le violet des palmes académiques qui dominait.

Tandis que le monsieur faisait cette constatation, si douloureuse pour son amour-propre, tous les regards s'étaient tournés vers lui, avec un air de compassion sympathique. Un voyageur se pencha à l'oreille de sa voisine, et, entre haut et bas :

— Ça doit être un instituteur, lui dit-il.

C'est par ces innocentes et spirituelles épigrammes que les instituteurs se vengent de la parcimonie des ministres. Il suffit de toucher à l'instruction par quelque endroit pour obtenir assez aisément le ruban violet ; mais, si l'on est dans l'instruction, c'est le diable pour le décrocher.

L'*Avant-Garde pédagogique* nous met sous les yeux un défilé assez comique des candidats qui viennent, l'un après l'autre, décliner leurs titres devant l'employé du ministère de l'instruction publique, chargé d'une première enquête.

— Vos titres, monsieur ?
— Je suis balayeur public.

— Balayeur ! ça n'a pas l'ombre de rapport. ...

— Comment ! je nettoie les routes sur le passage des bicyclettes et des automobiles. Je contribue ainsi au développement des « sports ».

— C'est juste. Votre demande sera étiquetée dans la catégorie de l'éducation physique. A votre tour monsieur ?

— Je suis crieur de journaux !

Crieur de journaux ! je ne vois pas bien dans quelle classe on pourrait vous ranger.

— Dans celle de l'éducation populaire.

N'est-ce pas nous qui répandons quotidiennement parmi le peuple la saine nourriture des journaux à un sou ?

— Vous avez raison. Et vous ?

— Je suis allumeur de becs de gaz. C'est moi qui distribue les lumières, c'est moi qui éclaire les cités et les yeux.

— Et vous, mademoiselle ?

— Je suis bonne d'enfants : *I speak english ; Ich spreche deutsch.*

— C'est entendu ; vous aurez les palmes, comme professeur libre de langues vivantes. Et vous, madame ?

— Je suis concierge.

— Concierge ?

— Concierge dans une école publique.

Depuis vingt-cinq ans, je tire le cordon à MM. les Inspecteurs.

— Voilà qui est bien différent. Je marque à votre dossier : « Services exceptionnels ».

Tous ne sont pas nommés. Songez qu'il y avait, pour cette fois, 819.975 demandes ! (Je ne garantis pas le chiffre que donne

l'Avant-Garde). Mais enfin, c'est par milliers que l'on compte le nombre des élus en dehors de l'instruction.

Et voilà que, dans sa dernière session, le Conseil supérieur a décidé qu'il serait attribué, annuellement, quatre-vingts palmes et trente rosettes à ceux des instituteurs qui ont participé avec le plus de zèle aux œuvres complémentaires de l'école. Encore y a-t-on mis cette réserve : les palmes académiques ne pourront être accordées qu'aux instituteurs déjà titulaires de la médaille de bronze.

La médaille de bronze est une des distinctions les plus difficiles à conquérir. L'exiger des candidats, c'est écarter de l'espoir du ruban violet les neuf dixièmes des instituteurs.

Quel crève-cœur pour eux de voir à tant de boutonnières plus ou moins mondaines ces palmes qui ont été créées pour eux.

C'est une nouvelle application de *Sic vos non vobis*.

SERGINES, (Annales du 5 mars 99).

La conclusion de Sergines est aussi la nôtre et il serait à désirer qu'une réglementation intervînt pour fixer chaque année le quantum des palmes à accorder aux fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Les personnes étrangères à l'enseignement (hommes des lettres, délégués cantonaux, etc.) auraient droit, par exemple, au dixième du nombre des palmes académiques ; les autres neuf dixièmes seraient réservées aux professionnels de l'enseignement.

Quant à la nécessité d'avoir la médaille de bronze pour être candidat à une récompense pour les œuvres complémentaires de l'école, c'est une mesure fort injuste et les réclamations qui se produisent de toutes parts contre elle, la feront sans doute supprimer à bref délai.

UN AMI DU PROGRÈS.

INFORMATIONS

A l'Elysée

C'est seulement lundi que M. Combarieu, préfet de la Meuse, prendra possession de ses nouvelles fonctions de directeur du cabinet civil du Président de la République.

M. François Roussel, chef du secrétariat particulier de M. Loubet, qu'une indisposition avait obligé de s'aliter, est maintenant complètement rétabli, et il va reprendre ses fonctions auprès du Président de la République.

M. Loubet conserve la maison militaire de son prédécesseur. Le général Bailloud reste secrétaire général de la présidence et chef de la maison militaire.

Outre le colonel Menetrez, qui a été pourvu d'un commandement actif et qui est déjà remplacé par le colonel Nicolas, il y aura lieu de remplacer deux autres officiers d'ordonnance, les commandants Moreau et Humbert, qui vont être appelés à un service actif.

M. Loubet aux fêtes de Dijon

Le Président de la République a reçu une délégation venant l'inviter à assister aux fêtes qui doivent avoir lieu les 21 et 22 mai à Dijon, à l'occasion de l'inauguration du monument Carnot et de la Bourse de commerce, ainsi qu'à l'occasion du concours fédéral de gymnastique.

M. Loubet a accepté avec la meilleure bonne grâce :

C'est, a-t-il dit, avec le plus grand plaisir que je serai de nouveau votre invité. D'abord parce que le président Félix Faure vous avait promis de présider votre fête et que je ne voudrais pas laisser protester sa parole ; ensuite parce que, comme vous venez de le rappeler, Monsieur le Président de l'Union, c'est à Nancy, au milieu de votre fête, pendant les exercices des Sokols, que le grand-duc Constantin, délégué spécialement par le tsar, vint apporter à M. Carnot, président de la République, le témoignage de cette amitié qui fut le premier anneau de l'alliance franco-russe.

En sortant de l'Elysée, les membres de la délégation sont venus renouveler à M. Charles Dupuy, président du conseil, l'invitation, qu'il a acceptée, de se rendre à Dijon avec le Président de la République. Ils ont prié le président du conseil de renouveler la même invitation à ceux des ministres qui l'avaient déjà acceptée.

M. Peytral

D'après le *Soir*, à la suite de l'élection

de M. Fallières, M. Peytral, ministre des finances, aurait envoyé sa démission de membre de la gauche démocratique, et, malgré les instances des membres de ce groupe, aurait refusé de retirer sa démission.

Rendement des Impôts

Les résultats du rendement des impôts et revenus indirects, ainsi que les monopoles de l'Etat pendant le mois de février 1899, accusent une plus-value de 4 millions 528,900 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une diminution de 8 millions 85,600 fr. par rapport à la période correspondante de 1898.

Par rapport aux évaluations budgétaires, il y a une plus-value sur : l'enregistrement, 1 million 14,500 fr. ; le timbre, 81,500 fr. ; l'impôt sur les opérations de Bourse, 146,500 francs ; l'impôt de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, 157,000 fr. ; les douanes, 3 millions 728,000 fr. ; les contributions indirectes, 1 million 420,000 fr. ; les contributions indirectes (monopoles), 2 millions 501,000 fr. ; les postes, 975,300 fr. ; les télégraphes, 439,700 fr. ; les téléphones, 119,400 fr.

Les moins-values portent sur : les sels, 709,000 fr. ; les sucres, 5 millions 165,000 francs.

Par rapport au mois de février 1898, il y a augmentation sur : l'enregistrement, 468,000 fr. ; le timbre, 200,500 fr. ; l'impôt sur les opérations de Bourse, 227,000 fr. ; l'impôt de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, 163,000 fr. ; les sucres, 1 million 106, fr. ; les contributions indirectes (monopoles), 2 millions 677,000 fr. ; les téléphones 28,500 fr.

Il y a diminution sur les douanes, 1 million 167,000 fr. ; les contributions indirectes, 178,000 fr. ; les sels, 661,000 fr. ; les postes, 197,600 fr.

Mort de l'amiral Chauvin

On annonce la mort, à Besançon, de l'amiral Chauvin, ancien chef d'état-major du ministre de la marine.

M. Lockroy a désigné un de ses officiers d'ordonnance pour le représenter aux obsèques.

Le cas de M. Grosjean

La Cour de cassation réunie en conseil supérieur de la magistrature a, ainsi que nous l'avions annoncé, statué sur le cas de M. Grosjean, ce juge du tribunal de Versailles qui a pris, ces temps derniers, la part que l'on sait dans les incidents soulevés par M. Quesnay de Beaurepaire.

M. Grosjean a été, pour deux mois, frappé disciplinairement de la peine de la suspension.

Affaire Bianchini

Après l'audition d'un dernier témoin à décharge, M. Georges Vanor, l'avocat général Lombart prononce son réquisitoire.

Ecartant l'hypothèse de suicide, il montre que l'atropine achetée par M^{me} Bianchini n'a pu servir qu'à empoisonner son mari. Selon lui, la réponse du jury ne peut être douteuse.

Après une suspension d'audience, M^e Paul Robert répond avec vigueur à l'accusation qui, dit-il, a été impuissante à indiquer un mobile raisonnable du crime qu'elle reproche à M^{me} Bianchini.

Le jury rend un verdict affirmatif mitigé par les circonstances atténuantes.

En conséquence, M^{me} Bianchini est condamnée à cinq ans de travaux forcés. Elle est dispensée de l'interdiction de séjour.

L'affaire Habert-Déroulède

M Paul Déroulède a été pris d'un commencement de grippe.

M. Pasques, juge d'instruction chargé de l'affaire Déroulède-Habert, a fait venir aujourd'hui à son cabinet M. Déroulède et M. Habert. Le juge a donné lecture aux deux prévenus des dépositions qu'il a recueillies depuis leur première comparution devant lui. M. Pasques n'entendra plus de nouveaux témoins, à moins que MM. Déroulède et Habert lui en fasse la demande. Il les interrogera tous deux pour la dernière fois vendredi et samedi ; c'est alors que les deux prévenus feront connaître au juge leurs observations sur les déclarations des témoins dont ils ont eu connaissance aujourd'hui.

Victoria en France

C'est aujourd'hui, que la reine Victoria quitte Folkestone pour se rendre à Cimiez. Elle arrivera à Boulogne à 4 heures de l'après-midi, et débarquera au quai maritime.

La route qui va du quai au train royal sera gardée par 250 soldats du 8^e d'infanterie. La reine sera reçue par le commandant du premier corps d'armée, le préfet, le préfet maritime et le vice-amiral de Maigret. Vers six heures, elle prendra le train royal qui doit la conduire à Cimiez.

CHRONIQUE LOCALE

Règlement général des Tabacs

La commission du règlement général des tabacs s'est réunie aujourd'hui à 3 heures du soir, à la préfecture du Lot.

Conseil de revision

Les opérations du conseil de revision pour la formation de la classe de 1898 commenceront le 17 avril et finiront le 27 mai.

Concours régional hippique

Un concours régional hippique se tiendra en 1899 dans la ville de Carcassonne, qui a été désignée également pour être le siège d'un concours régional agricole.

Le programme en sera publié ultérieurement.

Le département du Lot est compris dans la réunion de cette circonscription.

Rente viagère des cantonniers

Un décret inséré au *Journal officiel* d'aujourd'hui, porte que le maximum de la rente viagère totale à laquelle les cantonniers pourront avoir droit, par application du deuxième paragraphe de l'article 9 du décret du 22 février 1896, est fixé, pour l'exercice 1899, aux deux tiers du salaire.

CAHORS

A l'Officiel

Par décret en date du 4 mars, M. Séguy est nommé avoué, près le tribunal civil de Cahors, en remplacement de M. Degrange-Touzain.

Ecole supérieure de guerre

M. Debax, capitaine au 7^e de ligne, est admissible à l'Ecole de guerre.

Conférence de M. Serre

La conférence donnée avant-hier soir, à la Mairie par M. Serre, professeur agrégé de Sciences naturelles au Lycée Gambetta, est une des plus intéressantes parmi celles que nous avons eues jusqu'à ce jour. Elle repose un peu de la pénible impression causée par l'éreintement en règle de Rousseau, qui, « s'il a rêvé ! » n'en a pas moins fait un louable 89 dans les programmes scolaires.

M. Serre a parlé de l'homme à l'âge de pierre. Il nous a tout d'abord initié à la formation du globe terrestre. Dans l'âge primaire, la surface de la terre était incandescente et probablement en fusion. Elle ne pouvait par suite être habitée par un être vivant.

Dans l'âge secondaire, la terre cesse d'être le théâtre exclusif de l'action minérale ; l'Océan se montre et couvre le Globe ; quelques saillies disséminées y forment des îles ; les plantes apparaissent.

Dans l'âge tertiaire, les continents se dessinent avec leurs principaux reliefs, les pays ont leurs climats, les années leurs saisons, la grande classe des mammifères apparaît.

Dans l'âge quaternaire, les climats sont fixés ; l'espèce humaine établit sur le Globe son empire pour lequel elle devient une cause nouvelle de modifications.

L'archéologie nous apprend que les peuplades primitives ne connaissant l'usage d'aucun métal, n'avaient pour fabriquer leurs instruments et leur armes que la pierre, le silex ; que l'exploitation facile du cuivre et la composition du bronze avaient été ensuite connues ; et qu'enfin le fer s'était ajouté aux instruments imparfaits dont le génie de l'homme avait su tirer un parti déjà si considérable. De là, pour la civilisation primitive, la division d'un âge de pierre, d'un âge de bronze, et d'un âge de fer.

M. Serre, limitant forcément son sujet trop vaste, nous a entretenus, ces renseignements généraux donnés, de l'homme de l'âge de pierre.

L'homme de l'époque tertiaire, est encore

aujourd'hui bien peu connu. Quelques fragments d'os, retrouvés en quelques points du globe, c'est là tout ce qu'il nous reste de cette époque.

Pour l'époque quaternaire les données sont tout autres. C'est par milliers qu'on compte les découvertes d'ossements, et les fragments de pierre et de silex travaillés par l'homme.

Ce sont d'abord les pierres grossièrement façonnées et l'absence de tout vestige d'une industrie avancée, d'où le nom d'âge de la pierre brute.

L'âge de la pierre polie vient ensuite. C'est vraisemblablement à cette époque qu'appartiennent les instruments de pierre les plus parfaits, les instruments d'os, quelques sculptures grossières et même quelques ébauches de poterie.

Les hommes de l'âge de pierre n'avaient d'autre habitation que les cavernes. Dans ces cavernes on a retrouvé quelques traces de feu, des cendres, des os de mammifères divers, fendus pour en extraire la moelle, etc. Des débris immondes de cette cuisine primitive jonchaient le sol des cavernes comme cela a lieu aujourd'hui encore chez les Esquimaux.

Cette époque quaternaire se divise en quatre grandes périodes, M. Serre a donné sur chacune d'elles des renseignements complets et fort intéressants.

D'après les affirmations des savants compétents, les terrains quaternaires remonteraient à cent mille ans au moins !... On voit que l'origine de la race humaine se perd dans la nuit... des siècles !

M. Serre a terminé sa causerie par une péroraison très heureuse sur les bienfaits de la science.

La prochaine conférence aura lieu le 21 courant et sera faite par M. Meurgier, Directeur de l'Ecole normale.

Conférence

La prochaine conférence de M. Le Bret aura lieu samedi prochain. Le sujet sera : La Patrie, le culte des grands hommes, Gambetta.

Bourse aux vins

Le prochain marché-foire aux vins n'ayant lieu que le premier décembre 1899, la commission prévient les propriétaires qui ont déposé des échantillons qu'ils pourront les retirer après-demain samedi de 2 à 5 h. du soir. *La Commission.*

Acte de probité

Le jeune Lacaze Marcel, âgé de 11 ans, demeurant rue du Château, 26, a trouvé dimanche, rue Brives, une bague d'une certaine valeur, qu'il s'est empressé de remettre à sa légitime propriétaire.

Cirque

On nous annonce l'arrivée, à Cahors, du grand cirque Bureau pour mercredi prochain.

Ce cirque donnera sa première représentation samedi 18 mars.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 9 ET 12 MARS 1899

Marche des hommes sans peur (Allegro)	Romain.
Zerline (Overture)	Auber.
Barcarolle-Romance, Chasse	Mendelssohn.
Samson et Dalila (fantaisie)	St-Saëns.
Galop de la basse-cour	Farbach.

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (*Allées Fénélon.*)

Théâtre

La troupe Raffit donnera samedi 11 mars

LUCIE DE LAMMERMOOR

Grand opéra en 4 actes, musique de Donizetti

OUVRARD

le populaire comique accompagné de Mme OUVRARD, la THÉRÈSA moderne et une troupe d'artistes d'élite, donneront le 14 mars au théâtre de notre ville, une seule représentation.

Dimanche 19 mars, la tournée Albert Chartier donnera sur notre scène :

L.A.

JOUEUSE D'ORGUE

Dans le grand succès de la *Joueuse d'orgue*, l'hypnotisme joue un rôle assez important dans le drame de MM. de Montépin et

Dornay, notamment au sixième tableau, où l'un des personnages de la pièce, s'apercevant de la lucidité de l'héroïne, se sert de sa découverte pour faire accomplir un crime à la petite fille.

Les professeurs les plus connus des cliniques de Paris, notamment le docteur Berrillon, ont collaboré à la mise en scène.

Nous aurons donc pour la première fois sur notre théâtre, une reproduction exacte des procédés qu'emploient les docteurs les plus accrédités.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 4 au 9 mars 1899

Naissance

Lacaze, Elie à Lacapelle

Décès

Paule, 14 jours à l'hospice.

Grassien, Yvonne, 13 mois, rue du Portail des Augustins, 5.

Gauthier, Antoine, cultivateur, 28 ans, célibataire, à l'hospice.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Encore la rage.* — Dans la matinée de dimanche dernier, un chien errant, présumé atteint d'hydrophobie, a parcouru la section de Ceint-d'Eau et a mordu un certain nombre de ses congénères. Plusieurs personnes se mirent à la poursuite de l'animal, mais ne purent l'abattre. L'une d'elles aurait été mordue à une jambe si elle n'avait pas eu des molletières. L'animal a pris la direction de la commune de Camboulit.

— *L'explosion de Toulon.* — Une des premières victimes de la terrible explosion de la poudrière de Lagoubran, retirée des décombres, est le jeune Louis Cancé, âgé de 20 ans, dont le père, amputé de la jambe droite et décoré de la médaille militaire, habite Figeac. C'est le colonel du 8^e d'infanterie de marine qui a annoncé par dépêche cette triste nouvelle à la mairie.

Louis Cancé, ancien enfant de troupe de l'école Montreuil, engagé volontaire au 75^e de ligne, à Romans, avait rendu ses galons de caporal et s'était engagé dans l'infanterie de marine au moment où le ministère de la marine demandait des volontaires.

— Par décret, en date du 3 mars, M. Bex Fernand-Emile, commissaire de police disponible a été nommé commissaire de police à Figeac, en remplacement de M. Saint-Raynaud, appelé à Senlis (Oise).

CALVIAC. — Dans la journée du 2 mars courant, un incendie s'est déclaré dans un bois situé au lieu de Blanadet, commune de Calviac canton de Latronquière.

Les pertes sont évaluées à la somme de 700 francs.

Arrondissement de Gourdon

LEOBARD. — *Incendie.* — Dimanche,

un incendie, dont on ignore les causes, a éclaté dans un bois de châtaigniers appartenant à M. François Nouelles, ancien sous-officier. Deux hectares de châtaigniers ont été la proie des flammes. L'incendie a eu une rapidité telle, qu'on a trouvé trois renards à demi consumés. Nous ne verserons point des pleurs sur ces trois victimes du sinistre, mais nous recommanderons aux bergers de laisser les allumettes chez eux.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

L'International Cyclists' Association informe l'U. V. F. que tout professionnel italien devra posséder la licence de l'Unione Velocipedistica Italiana, et que tout professionnel anglais devra posséder la licence de la National Cyclists' Union, pour courir en France. La Commission Sportive de l'U. V. F. veillera à la rigoureuse observation de ce règlement.

La Commission Sportive de l'U. V. F. reconnaît comme chronométrateurs officiels à ce jour :

MM Gaudichard, 218, faubourg St-Antoine, Paris.

E. Giraud, 16, rue Halévy, Paris.

Meyenroch, 16, rue de Tilsitt, Paris.

de Perrodil, 68, rue de Rome, Paris.

Viterbo, 38, rue du Mont-Thabort, Paris.

Willemet, 27, avenue de l'Etoile, Parc St-Maur.

Chocard, 21, cours Portal, Bordeaux.

Dumont, 60, rue des Moulins, Dijon.

Avis aux collectionneurs

Un voyage dit « *Le Tour du Monde* » pour Collectionneurs de *Cartes Postales Illustrées* est organisé par la Compagnie Comète, Edouard de Toussaint et Compagnie à Paris, 14, quai de la Loire.

Un voyageur partira invariablement le 15 Avril pour faire le tour du monde afin d'envoyer de chaque ville où il s'ajournera, à ceux qui sont abonnés à ce voyage, des Cartes postales illustrées, munies de timbres-poste des pays respectifs.

Cette collection, unique dans son genre, sera extrêmement *intéressante et originale*, car les cartes représenteront non seulement des vues des différents pays, mais encore les types des différentes peuplades, ainsi que les Souverains des différents Etats, sans compter les timbres-poste de tous ces pays.

Contre envoi de 25 centimes en timbres-poste la Compagnie enverra prospectus et une magnifique carte-échantillon en couleurs (Autotypie).

La Compagnie recevra les abonnements jusqu'au commencement du mois d'Avril.

BULLETIN FINANCIER

Les affaires ont été aujourd'hui plus actives et la tenue des cours est très satisfaisante. Notre 3 0/0 qui au début de la bourse avait

montré un peu d'hésitation a repris et clôture à 103,12 au lieu de 103,10 après 103,05; le 3 1/2 0/0 a passé de 103,72 à 103,75; l'amortissable n'a pas été coté à terme.

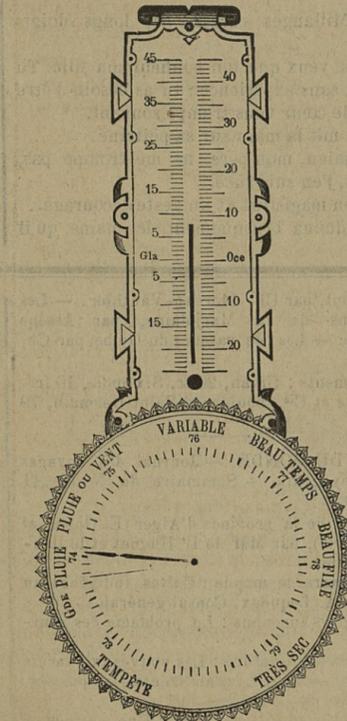
La Banque de France en hausse de 20 francs ferme à 3,970. Le Crédit Lyonnais cote 887. Le Crédit Foncier 750; le Comptoir National d'Escompte s'est avancé à 604, la Société Générale à 580. La Banque spéciale des valeurs industrielles se traite à 265.

Le Suez à 3,637 n'a pas sensiblement varié. Le Lyon clôture à 1,935, le Midi à 1,404, le Nord à 2,125.

Parmi les fonds étrangers, l'Italien très lourd recule à 95,10, l'Extérieure à 56,70 a repris de 40 centimes; le Turc D cote 23,75, la Banque Ottomane 575, le Portugais 26,75. Le Russe 3 0/0 1891 94,40, le 3 1/2 0/0 1894 99,50 et le 4 0/0 consolidé 102,20.

En Banque, les actions Chaussures françaises sont à 165, un quatrième à compte trimestriel de dividende de 225 sera mis en paiement le 15 courant.

L'action Mode Nationale est recherchée à 132.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 7.
Id. maxima de la veille : 14.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 10.

EN 20 JOURS
GUERISON RADICALE DE l'Anémie
Par l'ELIXIR DE ST-VINCENT-DE-PAUL
Seul Produit autorisé spécialement.
Pour Renseignements, s'adresser chez les
SŒURS de la CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, PARIS
GUINET, Pharmacien-Chimiste, 1, Passage Saunier, Paris.
En vente dans toutes les Pharmacies

OUTILLAGE
INDUSTRIEL D'AMATEURS
MACHINES & OUTILS MACHINES à DÉCOUPER
DE TOUTES SORTES pour la Mécanique et la Menuiserie.
TARIF-ALBUM, franco : 0'75. Les deux Tarifs 450 Pages, 1300 Gravures, Franco : 1'25.
A. TIERSOT, Constructeur Bⁿ, 16, Rue des Gravilliers, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Une brochure intitulée *Le Cantal* vient d'être mise en vente dans toutes les bibliothèques des gares du réseau d'Orléans au prix de **0 fr. 25**.

USAGES LOCAUX EN VIGUEUR

DANS LE DÉPARTEMENT (1)

En 1855, le Gouvernement prescrivit de faire constater et recueillir, dans l'intérêt des services administratifs et tribunaux, les usages locaux auxquels se réfèrent diverses dispositions législatives et qui ne sont pas le résultat évident et direct d'un article de loi.

Ce travail élaboré par des commissions organisées dans chaque canton sous la présidence du juge de paix, a été, pour le Lot, vérifié et contrôlé par une commission centrale composée des membres du Tribunal civil de Cahors et de juriconsultes autorisés.

Les usages locaux ont force de loi pour toutes les matières qu'ils contiennent. Ils concernent particulièrement l'industrie rurale dont les intérêts se trouvent liés aux questions des baux à ferme, de la vaine pâture et du parcours; du curage des cours d'eau; des distances à observer pour les plantations des arbres ou les constructions, etc.

Nous avons pensé que la publication du recueil des usages locaux dans le département présentait une certaine utilité.

Nous recommandons ce volume à MM. les Maires du département, il peut leur être, fréquemment, d'une très grande utilité.

(1) Une brochure de 104 pages, franco contre un mandat-poste de 2 fr. adressé à l'imprimerie A. Coueslant, Cahors.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE
Manufacture à Paris
56, Rue de Bondy
EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE
Envoi franco du Catalogue
et le CHRISTOFLE en toutes lettres.
Nos représentants à Cahors sont MM. Mandelli, père et fils, 26, Bd Gambetta

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

I

LES ATRIDES DE VILLAGE

— Ce traîneur de sabre, pensait-elle, ne me chausse que tout juste. C'est trop crânement établi. Faudrait une fameuse poigne pour le faire tourner.

De son côté, quand les éperons du lieutenant avaient sonné sur les dalles de l'église, François Arnould avait poussé du coude son frère Sébastien et lui avait dit à voix basse :

— Un matin qu'il ne ferait pas bon caresser à rebrousse poil !...

— Va bien, avait riposté l'autre. C'est l'affaire de notre aîné; qu'il s'arrange pour le museler.

Mais leur aîné ne s'occupait guère du lieutenant Hattier.

Denise venait de s'asseoir.

Son doux visage apparaissait suppliant et pieux, — et sa prunelle éteinte se rallumait à l'ardeur de sa prière.

Joseph regardait Denise. Auprès de lui, la

Benjamin s'humiliait, et s'absorbait dans une fervente oraison. Car ils étaient tous là, les gens du *Cop-en-Pâte*, tenant fort déceimment leur rang dans leurs stalles de bois noirci. Tous — excepté Agnès Chassard.

Celle-ci se plaignait de ne pouvoir « faire sa religion » à son aise, — obligée qu'elle était de garder le logis pour attendre les voyageurs — et elle entendait que ses enfants *pratiquassent*. Cela donne un excellent vernis à une famille. Puis, la veuve profitait du temps que la sienne passait aux offices dominicaux pour descendre à sa cachette et se mirer dans son trésor.

— Pour les pauvres, s'il vous plaît ?

C'était Denise qui quêtait; le curé Brossard l'avait priée de se charger de cette besogne de charité.

Elle allait de banc en banc, tendant aux fidèles la bourse de velours, au fond de laquelle son frère Philippe avait, dès l'abord, déposé un beau louis de vingt-quatre livres, et s'efforçant de sourire à ceux qui lui remettaient leur offrande.

Lorsque l'aumônière fut présentée à Joseph celui-ci tira de la poche de son gilet un écu de six francs, évidemment préparé pour des largesses préméditées, — car cet écu était proprement empapillotté de papier... Puis se penchant vers la fille du garde-chasse, il répéta tout haut après elle :

— Pour les pauvres.

Ensuite, si bas que Denise seule put l'entendre :

— *Pour vous. Dans votre intérêt. Lisez.* Et d'un coup d'œil significatif, il désignait le papier qui enveloppait son offrande.

La place de l'aîné des Arnould s'adossait à l'un des gros piliers ronds qui séparent les trois nefs de l'église, et de la chaire, — en Lorraine, le *prêche*, — la couvrait d'ombre en partie. Personne ne surprit le mouvement des lèvres de l'hôtelier. Personne ne remarqua la surprise qui se peignit sur la figure de Denise.

Cependant le suisse, — qui la précédait, — s'était remis en marche et frappait le pavé en cadence de sa canne et de sa hallebarde.

La quèteuse le suivit et continua sa promenade.

Le résultat de la collecte fut abondant et lucratif. Pour le verser, ce résultat entre les mains de l'abbé Brossard, la jeune fille entra à la sacristie et s'y trouva seule au moment; le prêtre officiait à l'autel et le suisse était allé reprendre son poste dans le chœur. Elle se demanda alors — non sans quelque appréhension — ce que l'aubergiste avait voulu dire. Parmi les pièces de monnaie qui remplissaient la bourse jusqu'au bord, celle donnée par Joseph Arnould était facile à reconnaître à son enveloppe.

Le regard de Denise s'attachait sur cette enveloppe comme s'il eût obéi à une irrésistible fascination. Ses doigts — conduits par la curiosité — déplièrent brusquement le papier. Ses yeux avides dévorèrent les deux ou trois lignes qui le rayaient.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! redit la pauvre fille.

Et le secours d'un tabouret — qui se trouva à sa portée, — l'empêcha seul de tomber à la renverse.

Voici ce qu'elle venait de lire :

« On sait votre secret, — mais on le gardera.

« On a des nouvelles de Valincourt. — et l'on vous en portera.

« On profitera — demain — du moment où votre frère s'absentera du pavillon du garde pour se promener dans le parc derrière ce pavillon. »

II

FORUM RUSTIQUE

Cependant à l'issue de la messe, la population vittelloise était descendue, selon son usage, de l'église située à la pointe du bourg vers la place qui s'étend sur les deux rives du Petit-Vair.

Cette place, dont aucune figure géométrique ne saurait définir nettement les contours, est encore aujourd'hui à peu près ce qu'elle était en l'an XII de la République, — avec cette différence que la « Maison commune » à l'avenant en saille et au pignon si cher à nos aïeux y a été remplacé par un « Hôtel de Ville » en façon de halle, non moins banal que prétentieux, et que, dans l'angle où s'ouvrent maintenant les bureaux du « Comptoir d'escompte, » bruisait alors un cabaret à l'enseigne du « Grand-Vainqueur ».

(A suivre.)

LE
DRAME DES CHARTREUX

PAR JULES DE GASTINE

TROISIÈME PARTIE

Le contrat

I

— Oui, mon père.
— Tu l'oserais ?
— Je l'oserais. Et vous verrez comme il se défendra.
— Ne va jamais t'aviser d'une pareille folie.
— Il faudra bien que je me confesse, pourtant, s'il devient mon époux ; que je lui dise ce que j'ai sur le cœur ; que je lui offre l'occasion de se défendre ; car vous pensez bien que je ne pourrais jamais, avec une pareille arrière-pensée, non seulement l'aimer, mais même le souffrir.
— Tu ne seras jamais assez insensée au point de tenir devant lui de pareils discours.
— S'il est innocent, il ne fera qu'en rire.
— Il croira que tu as perdu l'esprit.
— Mais s'il est coupable ?

— Il ne l'est pas !
— Si c'est votre conviction, vous n'avez donc rien à redouter de cette épreuve.
— Je ne la redoute pas... Lui non plus ne la redouterait pas, j'en suis persuadé.
— Pourquoi reculer alors ?
— Il ne reculera pas. C'est moi qui recule. C'est moi qui te défends de jamais parler à personne de si folles et de si dangereuses billevesées. C'est moi, ton père, qui te supplie de chasser de ton esprit de telles idées, qui feraient douter de ton bon sens !
L'ancien magistrat lui prit les deux mains, l'attira à lui.

— Voyons, Ariane, dit-il doucement, reviens à toi ! Il est impossible que cet amour fatal t'ai changée ainsi. Rappelle-toi tes jeunes années, rappelle-toi ma tendresse, les joies que tu m'as causées. Il est impossible que tu songes par ton obstination à empoisonner mes dernières années, à avancer l'heure de ma mort.

— Vous voulez bien, par votre obstination, mon père, condamner à la douleur, ma vie entière !

M. de Millanges caressa ses longs doigts effilés.

— Je ne veux que ton bonheur ma fille. Tu es jeune, sans expérience ; tu as besoin d'être guidée : le cœur vous trompe souvent.

Ariane mit la main sur sa poitrine.

— Le mien, mon père, ne me trompe pas, je le sens, j'en suis sûre.

L'ancien magistrat fit un geste découragé. Il abandonna brusquement les mains qu'il

tenait et se leva.

— Puisqu'il en est ainsi, Ariane, dit-il gravement, je ne te parlerai plus ni de mon affection, ni de la reconnaissance et du respect que tu me dois ; je ne ferai plus appel à ta raison et à ta tendresse. Ce sont mes droits que j'invoquerai... les droits que j'ai de sauvegarder ton honneur et celui de notre nom. Tu épouseras Henri Soulac.

La jeune fille se leva aussi, toute vibrante, l'éclair dans les yeux.

— Soit, dit-elle, je n'ai pas de moyens de vous résister, je serai la femme de M. Soulac, mais ce sera pour venger M. de Cordouan !

Et elle sortit vivement laissant son père seul, stupéfait, anéanti.

Au même moment, la porte s'ouvrait et le valet de chambre venait prévenir que le dîner était servi.

II

Il est près de minuit. Une pluie fine, continue, tombe sur Bordeaux qu'elle enveloppe d'une brume humide. Le temps est sombre, froid, et un vent violent souffle à travers les rues, faisant gémir les gondes des persiennes et des portes. La flamme des becs de gaz, échevelée par la tempête, donne à la nuit des airs affolés, inquiets. Les cafés encore ouverts ferment, et, dans les rues, les derniers passants se hâtent de rentrer, cachés sous leurs parapluies.

C'est une nuit à ne pas mettre, comme on dit vulgairement, un chien dehors ; une de ces nuits pleines d'eau, sans lune et sans étoi-

les, comme il s'en abat souvent sur la capitale de la Gironde, sur laquelle la Garonne imbibe les nuées comme des éponges et qui a fait donner à Bordeaux, le surnom de « cuvette de la France ».

A l'heure que nous avons indiquée plus haut, malgré le mauvais temps, malgré les rafales, trois ombres venaient de se détacher au coin d'une rue donnant sur la place d'Armes, devant le palais de justice, et ces trois ombres, parmi lesquelles il y avait deux ombres de femmes cependant, n'avaient pas l'air de faire grande attention à l'averse qui faisait rage.

Elles marchaient lentement en causant à voix basse, et ces ombres étaient celles de nos amis Ariane, Bluette et Mériadeck.

Mériadeck, emporté par son amour pour Bluette, avait réussi à s'entendre avec un gardien de la prison, le père Jérémie, et il avait l'espoir de faire pénétrer près d'Edgar de Cordouan Mlle de Millanges, qui avait pu, de son côté, s'échapper à la nuit de l'hôtel de son père.

Mériadeck commanda à ses deux compagnes de s'arrêter. Ils étaient arrivés. La sentinelle, bien qu'elle fût à l'abri dans sa guérite, pouvait les apercevoir.

Le jeune ouvrier regarda sa montre à la lueur d'un bec de gaz voisin.

— Voici l'heure, dit-il. Allons, mademoiselle, du courage !

Ariane frémissait. On ne savait si c'était de joie ou de peur.

(A suivre).

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2190 du 11 mars 1899.

GRAVURES : Départements (Var) : La catastrophe de Toulon : Emplacement du village de Lagoubran. — A la recherche des victimes. — Ce qui reste de Lagoubran. — Vues diverses. — Etablissements de pyrotechnie situés à 300 mètres, et détruits par l'explosion. — Falaise contre laquelle les maisons ont été projetées et broyées. — Une maison éventrée. — La poudrière avant l'explosion. — Vue du lieu de la catastrophe et plan général. — Roche projetée à 300 mètres du lieu de l'explosion.

Italie : S. S. le pape Léon XIII, dans les jardins du Vatican.

Belgique : Bruxelles : Habitation, cabinet de travail, salons du prince Napoléon.

Paris : Le premier conseil des ministres, présidé par M. Loubet.

Les travaux de l'Exposition : Chapiteaux du grand Palais. — Dessous du dôme du petit Palais.

La découverte des restes de Turgot, dans la chapelle de l'hôpital Laënnec.

L'agrandissement de la gare de Lyon : L'horloge provisoire.

Théâtre Illustré : Vaudeville : Le Lys rouge.

Beaux-Arts : Une bonne pipe « vieux fumeurs », tableau de M. Honoré Mubricht.

Départements (Pas-de-Calais) : Boulogne : Arrivée de S. M. la reine Victoria.

Portraits : M. Fatières, Président du Sénat.

— L. Prince-Napoléon.

Portraits (Nécrologie) : M. Albert Bataille. — M. Duruof.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Veron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — La vie sous les armes, par le lieutenant Z. — Jules Duruof, aéronaute, par W. de Fonvielle. — Chez le Prince Napoléon, à Bruxelles, par André Cintel. — La convalescence du pape Léon XIII, par Boyer d'Agen. — La catastrophe de Toulon, par L. de Montarlot. — Les crimes en wagon, par Léo Claretie. — La semaine scientifique, par H. Servet de Bonnières. — Vélocipédie, par A. Wimille.

Explication des gravures, Revue comique : Echos, Rébus, Récréations, Bibliographie etc.

Nouvelles illustrées : Marguerite, par M. de Lérignac, illustrations de Tofani.

Le numéro : 50 centimes.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^{ie}, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1346, du 11 mars 1899.

La lutte contre les gelées du printemps par Albert Vilcoq. — Les extrêmes de température dans le monde, par J.-R. Plumandon. — Interrupteur automatique sur circuits à haute tension, par J. Laffargue. — Les cendres pyriteuses, par Albert Larbalétrier. — Un nouveau rail, par D. B. — Les canons à tir rapide, par le lieutenant-colonel L. — L'écriture et la parole en miroir, par Henri Coupin. — Les algues, par V. Brancicourt. — Concours agricole de Paris, par J. de Loverdo. — Nécrologie, par H. de P. et A. T. — Académie des sciences ; séance du 6 mars 1899, par Ch. de Villedeuil. — Un appareil protecteur des câbles de bouées, par Daniel Bellet.

Ce numéro contient 10 gravures, et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1371^e livraison (11 mars 1899).

Le trésor de Madeleine, par Pierre Maël. — Les timbres-poste : Belgique, par Lucien d'Elne.

— Un débat, par Ch. Moreau-Vauthier. — Les compagnons de la Marjolaine, par Arsène Alexandre. — Les rénovateurs du Globe, par Ch. Thiabaud.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79 Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 10 (11 mars 1899).

1° Le sud de la province d'Alger (El Goléa et les trois forts), par MM. le D^r Hugnet et le lieutenant Peltier.

2° A travers le monde : Cultes indigènes au Japon, par A. Lequeux, Consul général.

3° Aux pays inconnus : Le problème des sources du Nil.

4° A travers la nature : Les nouveaux Placers de Cassiar. — Le « Lac au trente-six pieds », par Villetard de Laguerie.

5° Civilisations et religions : Une journée à Honolulu.

6° Livres et Cartes.

7° Les Revues Etrangères : Les explorations du D^r Thoroddsen en Islande (The Geographical Journal). — Le mouvement commercial de la Cochinchine et du Cambodge (Bulletin économique de l'Indo-Chine). — Les monuments alpestres (Mittheilungen des deutschen und oesterreichischen Alpenvereins).

Abonnements : Un an, 26 fr. ; Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 9 mars 1899.

V^{ss} Nacia : Chronique. — Léon Berthaut : Le train n° 100. — Daniel Lesueur : Comédienne (suite). — Claire Vautier : Inutile (fin). — Pont-sevrez : Faute d'un mot. — Edouard Gachot : A travers les Alpes (suite). — Pierre Maël : Les Naufrageurs (suite). — P. Vigné d'Octon : Cœur de savant (suite). — V^{ss} Nacia : L'enfant (suite).

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique
CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Des employés des premières maisons y sont constamment attachés et on peut être assuré d'y trouver toujours un service irréprochable. Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

M. LOUBEYRE vient de créer une **étuve m'odèle**, adoptée par les Hôpitaux de Paris agencée de façon à assurer la désinfection complète de tous les instruments de coiffeurs et autres. Cette étuve, qui va fonctionner dans son Salon, est appelée à devenir, à bref délai, le complément indispensable de toutes les Maisons de premier ordre en France et dans le monde entier.

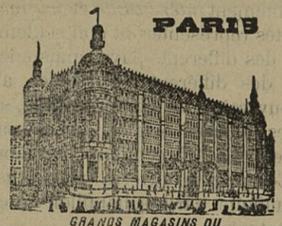
LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

Un Prix-Courant est tenu à la disposition

des clients pour tous les articles de Parfumerie des premières Maisons de France et de l'étranger.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné, Pimples, Herpès, Prurigo, Psoriasis, Lups, etc., etc.
SEULE DES Plaies et Ulcères vari, ulcés dits incurables.
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENOIRMAND, Médecin, ancien Aide-Major des Hôpitaux M^{rs}, 8, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.



PARIS
GRANDS MAGASINS DU
Printemps

NOUVEAUTÉS
Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Été », d'en faire la demande à
MM. JULES JALUZOT & C^{ie}, Paris
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES ! Envoyez votre adresse avec un timbre de 15 centimes pour frais d'expédition, à M. Z BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez **gratis** un joli morceau de musique pour piano.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif**, de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux**.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la **Gelée printanière** et l'**Oidium** ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et l'**Anthracnose**.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot**.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque **LE VOLCAN**

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÈS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

CABINET DENTAIRE OUVERT TOUS LES JOURS
De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET

Mécanicien-Chirurgien Dentiste
Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.
Prothèse et Réparations
D nts et Dentiers livrés en 48 heures.

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.**

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS IN ALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis le carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposées dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochable, et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.